

Maintien des services postaux—Loi

assez loin dans les années 1960, puis j'avais bien dit qu'on avait . . .

Bien si vous n'écoutez pas, écoutez ce n'est pas ma faute, mais j'avais bien dit que justement on avait eu beaucoup de conflits dans ce secteur-là, puis justement c'est en 1981 pour arrêter ces conflits afin qu'on les sépare de la machine du gouvernement, on a créé la Société canadienne des postes, monsieur le Président. S'il avait écouté, il aurait su.

Deuxièmement, monsieur le Président, le député dit que ce n'est pas un rapport du gouvernement. Bien s'il avait pris la peine de lire ce rapport, il se serait aperçu justement que c'est l'ancien ministre des Postes (M. Beatty), l'actuel ministre de la Défense nationale qui avait donné ce mandat, puis la Commission Marchment a fait rapport encore à l'ancien ministre des Postes, parce qu'il faut dire que durant ces trois ans on a déjà trois ministres des Postes dans ce gouvernement conservateur, monsieur le Président.

Donc un mandat donné par un ministre. Le deuxième ministre reçoit le mandat. Puis maintenant on a un troisième ministre qui applique une partie de ces rapports. C'est que dans ce Rapport Marchment, le gouvernement conservateur a bien utilisé tout ce qui faisait son affaire, puis combien de fois dans cette Chambre on se fait répéter par le ministre responsable de la Société canadienne des postes que selon le Rapport Marchment . . .

Moi, monsieur le Président, j'ai appris qu'il y a une cause, celle de la privatisation. Si on a un conflit aujourd'hui, c'est à cause de la privatisation, parce que définitivement si on a la grève, ce n'est pas à cause d'une augmentation de salaire. Justement, monsieur le Président, les employés veulent une sécurité d'emploi, puis la Société canadienne des postes veut abolir des bureaux de poste pour les donner au secteur privé. Donc, ils se battent justement pour garder leur emploi. Qu'est-ce que vous avez contre l'emploi des travailleurs ou peut-être c'est justement votre philosophie d'être toujours contre le travailleur.

● (1350)

Qui a essayé de réduire les pensions des Canadiens? Le gouvernement conservateur. Qui a coupé les prestations d'assurance-chômage aux retraités? Le gouvernement conservateur. Voulez-vous une liste de tout cela. Vous êtes un gouvernement anti-travailleurs; c'est pour cela.

M. Charles Hamelin (Charlevoix): Monsieur le Président, alors évidemment ce n'est jamais avec beaucoup de plaisir ou d'enthousiasme qu'on participe à un débat sur un projet de loi qui vise essentiellement à dire à certaines personnes: Écoutez, c'est fini les folies, et là retournez donc travailler. Et, dans ce cas-ci, aux membres de la Société canadienne des postes: Écoutez, essayez donc de gérer cette entreprise au meilleur des intérêts des Canadiens et des Canadiennes. Ce n'est jamais intéressant de faire cela. Mais lorsqu'on est un gouvernement responsable, on se doit de faire des choses comme cela et de les faire rapidement, parce que la situation se détériore, parce qu'il y a risque de violence, bien sûr, et j'aimerais signaler aux députés de l'Opposition que nous de notre côté on aimerait bien cela que ce débat se termine rapidement parce qu'effectivement il pourrait se déclencher des actes de violence inutiles, et

un trop long débat sur cette question ferait en sorte de permettre ces actes inutiles alors que la législation prévoit précisément de dire à tout le monde: Eh bien, retournez travailler, retournez gérer, et, comme l'a dit le ministre, nous avons mis en place des mécanismes qui font que l'on va essayer de s'entendre, bon Dieu!

Monsieur le Président, j'aimerais dire aux Canadiens et aux Canadiennes, j'aimerais poser la question: De quoi parle-t-on au juste aujourd'hui quand on parle du conflit postal? De quoi on parle? S'il faut en croire le rapport du commissaire-conciliateur Foisy, il s'agit de 23 000 personnes, dont 19 000 sont à temps plein, qui ont décidé de faire la grève, une grève légale, bien sûr, mais qui ont décidé de faire la grève, de paralyser le système postal canadien, de mettre en attente les 25 millions de Canadiens, leurs droits à eux, leurs droits fondamentaux, leurs préoccupations à eux. Face à 25 ou 26 millions, vous avez 23 000 Canadiens. Et ces gens-là se foutent éperdument des droits des autres, mais considèrent que la chose la plus importante au monde, ce sont leurs droits à eux. D'autre part, les droits des assistés sociaux, les droits des pensionnés, le couple âgé qui attend son chèque de pension, le chômeur ou la chômeuse qui attend son chèque et son «blanc» d'assurance-chômage de façon à le retourner, cela ce n'est pas grave, on s'en foute.

Je me souviens du fait que le Nouveau parti démocratique et son chef d'une certaine époque avaient parlé, bien sûr, dans un autre sens, pour d'autres motifs, des grandes entreprises qui étaient des *corporate bums*. Ils faisaient allusion au fait que ces sociétés corporatives agissaient en *bums*, en citoyens plus ou moins respectables, qui ne payaient pas d'impôt, par exemple. Moi, je dis qu'il existe des corporations de travailleurs également qui agissent en *corporate bums* pour qui les droits qu'ils possèdent, et ils sont réels, sont au-dessus de toute législation, au-dessus de l'intérêt commun, au-dessus de n'importe qui, et c'est justement le cas à la Société canadienne des postes. Historiquement, on a assisté à conflits par-dessus conflits, et toujours avec des grèves, de la violence, et tout ce qu'on voudra chaque fois.

Une voix: Rappelez-vous Lapalme.

M. Hamelin: Et à toutes les fois, des gouvernements successifs ont été obligés d'arriver avec des législations spéciales à tout coup ou presque. Par ailleurs, le système postal canadien est vital pour l'ensemble des citoyens, est vital pour les petites entreprises, les comptes recevables des petites entreprises qui sont perdus dans le système postal, tous les chèques de pensions que nous avons vus et qui sont nécessaires à des centaines de Québécois et de Québécoises, de Canadiens et de Canadiennes qui ne travaillent pas, eux. Et à qui avons-nous affaire? De quoi on parle? A des gens qui sont fouettés, battus, maltraités? Non, monsieur le Président. On a affaire à des gens dont le salaire de base, de débutant est à 16.43 \$ l'heure, avec des conditions de travail quand même fort décentes. Savez-vous comment cela coûte à la Société canadienne des postes, un salarié syndiqué? Cela coûte 24.89 \$, 25 \$ l'heure pour maintenir ce travailleur. C'est ce que cela coûte.

Et là, on tient un discours absolument démagogique. Le monde va s'écrouler si les revendications de ce petit groupe versus les 25 millions de Canadiens, si les revendications fondamentales de ces gens-là ne sont pas acceptées. Je trouve cela